



*Amicale des Anciens  
de AEROSPATIALE  
Etablissement des Mureaux*

*66, route de Verneuil  
78130 Les Mureaux*



# DEAUVILLE

## Fiche inscription

### 2010

Nom : .....

Prénom : .....

Téléphone : .....

Email : .....

Adresse : .....

.....

### PARTICIPANT (S) AU SEJOUR

| Noms | Prénoms | Dates de naissance |
|------|---------|--------------------|
|      |         |                    |
|      |         |                    |
|      |         |                    |
|      |         |                    |
|      |         |                    |

Date du séjour DEAUVILLE : .....

Mode de règlement :      Chèque     

Appartement n°      Tarif : .....

Paiement comptant: .....

Le chèque sera encaissé dès la confirmation

(Les clés ne seront remises par le CE qu'après accord de l'Amicale de l' AAA/MU

**Je déclare avoir pris connaissance du Règlement et l'accepte.**

Le     /     / 200

Signature

# REGLEMENT POUR VOTRE INSCRIPTION

## NOTA 1

Pour vous inscrire, vous devez obligatoirement être adhérent à jour de votre cotisation auprès de l'Amicale des anciens AAA/MU.

En cas de plusieurs demandes sur la même période pour un même appartement, les conditions d'attributions sont les suivantes :

Il sera tenu compte de la date d'inscription, en cas d'égalité, la priorité sera donnée au demandeur n'ayant pas utilisé le BETTEX au cours de l'année N-1

S'il subsiste encore une égalité, un tirage au sort sera effectué.

( L'année N va du 1<sup>er</sup> décembre de l'année N-1 au 1<sup>er</sup> décembre de l'année N.

## NOTA 2

Les appartements mis à votre dispositions par le CE sont situés dans immeuble en copropriété. Nous devons respecter les règles de vie de celle-ci et ne pas gêner les autres copropriétaires. (bruits, tapages nocturnes ect....)

Les animaux de compagnies ne sont pas acceptés, règlement du CE.

Les arrivées s'effectueront le lundi à partir de 14h et le départ le vendredi suivant avant 10h.

## NOTA 3

Les clés se prennent le jeudi avant votre départ auprès du service tourisme du CE et se rendent le lundi suivant auprès du même service.

Un chèque de caution de 300 Euros à l'ordre du CE EADS/ST est à remettre à ce même service, il vous sera rendu lors du retour des clés.

Les chèques de réservation et de règlement sont à rédiger à l'ordre de l'AAA/MU et à adresser à Monsieur Jacques BENTAMER 98 rue de La Bruyère 78300 POISSY qui a en charge la gestion du planning.

## NOTA 4

Les inscriptions sont faites sous la responsabilité morale et juridique de l'adhérent signataire.

En cas d'annulation de réservation sans motif aucun remboursement sauf remplacement.

Toutefois pour des motifs de santé où événement familial grave, le remboursement total ou partiel sera effectué après analyse du dossier par l'AAA/MU.